

ASSOCIATION	Type de convention	OBJECTIFS
HANDILOM	Convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	<ul style="list-style-type: none"> o Promouvoir la participation des personnes handicapées lommoises dans la vie, initier et conduire des actions permettant l'expression notamment citoyenne des personnes handicapées. o Proposer des sorties régulières (piscine, cyberbase, sortie nature...) pour toute forme de handicap, personnes valides et bénévoles. o Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif.
	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à disposition d'un local de stockage à usage exclusif situé au Bâtiment C du pôle associatif Michelet
LA BOULE DE CRISAL	Convention pluriannuelle d'objectifs sans subvention	<ul style="list-style-type: none"> o Promouvoir la pratique du théâtre amateur en mettant en œuvre des ateliers. o Réaliser au moins une représentation publique par année scolaire, suivant les disponibilités des salles municipales. o Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.
	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à disposition de Salle de l'Olympia rue Neuve : le Mardi de 20h à 23h
LE DENIER DES ECOLES LAIQUES	Convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	<ul style="list-style-type: none"> o Promouvoir l'éducation populaire au sein de la Commune et de l'Ecole Laïque en proposant des actions aux établissements scolaires : exposition, choralomme, passeport culturel, rencontres chantantes, soutien aux projets pédagogiques des écoles, etc... o Initiation et perfectionnement à l'alphabétisation. o Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.
	Convention de mise à disposition de locaux	<ul style="list-style-type: none"> o La salle de réunion située dans les locaux associatifs au 259, Avenue Arthur Notebart (école Salengro) à Lomme : les mardis, mercredis, les jeudis et les vendredis de 8h30 à 11h30 Sauf pendant les vacances scolaires. o Un bureau dans les locaux de l'école Voltaire Sévigné, rue Emile Zola à Lomme pour la présidente et la secrétaire. o La médiathèque de l'Odyssée, avenue de Dunkerque à Lomme : Le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00
RENAISSANCE ARTISTIQUE DE LILLE DELIVRANCE	Convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	<ul style="list-style-type: none"> o Mettre en œuvre des cours de danse de différents niveaux et de différentes natures en direction des adhérents. o Mettre en œuvre des activités artistiques (peinture, scrapbooking). o Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.
	Convention de mise à disposition de locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Le hall d'honneur de l'Hôtel de ville pour l'organisation d'une exposition annuelle Mise à disposition de la salle de danse spécialisée avenue de la délivrance, hors vacances scolaires, les : <ul style="list-style-type: none"> o Lundi de 17h30 à 19h30 o Mardi de 18h à 22h o Mercredi de 13h à 19h30 o Jeudi de 18h à 22h o Les 1er et 3ème samedis du mois de 14h à 17h Mise à disposition du LCP Délivrance, excepté vacances de Noël : <ul style="list-style-type: none"> o Mercredi de 13h à 18h00 o Samedi 9h-13h - 13h30-18h
LOMME DANSE	Convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	<ul style="list-style-type: none"> o Initier et perfectionner ses membres à l'art de la Parade et du Défilé. o Initier et perfectionner ses membres à l'art de la danse moderne. o Créer et présenter des chorégraphies au public lors de manifestations o Participer aux manifestations officielles, patriotiques ou festives : célébration du 8 mai et du 11 novembre, Fête Nationale, carnaval. o Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.
	Convention de mise à disposition de locaux	<ul style="list-style-type: none"> o Le local dans la salle Claude Lepot de l'école Voltaire-Sévigné, rue Emile Zola à Lomme pour le rangement. o Un local Bâtiment C, Pôle Associatif Michelet 112 rue du XXe siècle à Lomme pour le stockage du matériel à l'usage exclusif. o La salle Claude Lepot de l'école Voltaire Sévigné pour les cours (excepté vacances de février 2020)les : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Lundi de 17h45 à 19h15 <input type="checkbox"/> Mardi de 17h45 à 20h15 <input type="checkbox"/> Mercredi de 17h45 à 19h30 <input type="checkbox"/> Jeudi de 17h45 à 20h00 <input type="checkbox"/> Vendredi de 17h45 à 20h15 <input type="checkbox"/> Samedi si stages o La salle des canuts le mercredi de 16h à 17h (hors vacances scolaires)

COMITE D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS	Convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	<p>o Favoriser la coopération entre les associations d'anciens combattants de la commune de Lomme.</p> <p>o Mettre en œuvre avec le concours de la ville l'organisation des manifestations patriotiques, y participer, entretenir et renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens combattants.</p> <p>o Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</p>
	Convention de mise à disposition de locaux	<p>o Salle de réunion de l'école Roger Salengro au 259 avenue de Arthur Notebart, les mercredis de 15h00 à 17h00, 1 fois en février et en septembre.</p> <p>o Une petite pièce au 1er étage de l'école Roger Salengro au 259 avenue Arthur Notebart à Lomme à usage exclusif</p>
AU COIN DU FEU OU DU BARBEUC, CA DEPEND DES SAISONS	Convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	<p>o Promouvoir la pratique du théâtre amateur en mettant en œuvre des ateliers.</p> <p>o Réaliser au moins une représentation publique par année scolaire, suivant les disponibilités des salles municipales.</p> <p>o Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</p>
	Convention de mise à disposition de locaux	o Salle Olympia rue Neuve le lundi de 18h30 à 23h00 hors vacances scolaires
ACT & PLAY	Convention pluriannuelle d'objectifs subvention	<p>o Promouvoir la pratique du théâtre amateur en mettant en œuvre des ateliers en langue anglaise en direction des adolescents et adultes.</p> <p>o Réaliser au moins une représentation publique par année scolaire, suivant les disponibilités des salles municipales,</p> <p>o Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois</p>
	Convention de mise à disposition de locaux	<p>o Pavillon de la maison des enfants rez-de-chaussée le mercredi de 14h à 17h (hors vacances scolaires)</p> <p>o Salle Olympia rue Neuve le jeudi de 18h30 à 20h30 hors vacances scolaires</p>
ET VOUS TROUVEZ CA DROLE	Convention de mise à disposition de locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition des locaux situés au Parc Naturel Urbain et réhabilités pour la pratique des Arts du Cirque - chapiteau de 380 places • Mise à disposition de la salle du denier, 755 avenue de Dunkerque à Lomme o du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 selon le calendrier • Mise à disposition de la salle de danse spécialisée, rue Roger Salengro à Lomme o du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h30 selon le calendrier • Mise à disposition de la Piscine Municipale, avenue de Dunkerque à Lomme o Le lundi et le vendredi de 15h45 à 17h00
INNOV DANCE	Convention de mise à disposition de locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de la salle de danse spécialisée, rue Roger Salengro à Lomme : Le vendredi de 18h à 21h sauf vacances de Noël • Mise à disposition de la Salle Olympia rue Neuve : Le Mercredi de 14h à 15h30 sauf vacances de Noël • Mise à disposition du Pavillon de la Maison des Enfants au 1er étage, 796 avenue de Dunkerque à Lomme hors vacances scolaires Les Mardis de 18h30 à 21h00 • Mise à disposition de la salle du denier, 755 avenue de Dunkerque à Lomme sauf vacances de Noël o Les Lundis et Mercredis de 18h à 21h
QI GONG ET SANTE LOMME	Convention de mise à disposition de locaux	<p>Mise à disposition de la salle des Canuts à l'Espace les Tisserands, rue Victor Hugo à Lomme le lundi et le mercredi de 18h30 à 19h45 sauf pendant les vacances scolaires</p> <p>Mise à disposition du Pavillon de la Maison des Enfants au 1er étage, 796 avenue de Dunkerque à Lomme le samedi de 10h30 à 11h45 sauf pendant les vacances scolaires "</p>
IMPRO ACADEMY	Convention pluriannuelle d'objectifs sans subvention	<p>o Mise en place d'ateliers hebdomadaires d'improvisation théâtrale pour les adultes et pour les enfants de 8 à 12 ans sur la ville de Lomme hors vacances scolaires. Ces ateliers ont pour finalité de permettre une initiation et un approfondissement de cette pratique artistique avec ou sans restitution collective en fin d'année scolaire.</p> <p>o Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</p>
	Convention de mise à disposition de locaux	<p>Mise à disposition de la salle des Canuts à l'Espace les Tisserands, rue Victor Hugo à Lomme</p> <p>- le mardi de 18h à 22h, le mercredi de 20h à 22h et le samedi de 10h à 12h</p>
ZUMBI DOS PALMARES	Convention pluriannuelle d'objectifs sans subvention	<p>o Mettre en œuvre des ateliers de danse capoeira en direction des enfants de 18 mois à 4 ans.</p> <p>o Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</p>
	Convention de mise à disposition de locaux	<p>Mise à disposition de la salle des Canuts à l'Espace les Tisserands, rue Victor Hugo à Lomme hors vacances scolaires</p> <p>- le mercredi de 17h à 18h</p>
ARTISTES AND CO	Convention pluriannuelle d'objectifs subvention	<p>o Mettre en œuvre des ateliers d'expression corporelle alliant gym et danse pour les 7/16 ans.</p> <p>o Mettre en œuvre des ateliers d'expression artistique dansée à partir de 16 ans.</p> <p>o Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.</p>
	Convention de mise à disposition de locaux	<p>Mise à disposition de la salle des Canuts à l'Espace les Tisserands, rue Victor Hugo à Lomme hors vacances scolaires</p> <p>- Le Vendredi de 17h45 à 21h</p>

THE CRUISERS ROCK'N ROLL	Convention pluriannuelle d'objectifs sans subvention	<ul style="list-style-type: none"> o Réunir les passionnés de culture rock lors de réunions mensuelles. o Organiser un événement bisannuel autour de la culture rock' n'roll, rockabilly ou des années 50 de manière générale o Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.
	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à disposition de la salle des Canuts à l'Espace les Tisserands, rue Victor Hugo à Lomme - le samedi de 15h à 21h 1 fois par mois
LES COLLECTIONNEURS LOMMOIS	Convention de mise à disposition de locaux	<p>1. La grande salle de la Maison des Enfants, 796 avenue de Dunkerque à Lomme Pour l'organisation des bourses d'échanges : o 3 fois par an en mars, en mai et en décembre (Bourse des Collectionneurs et Bourse aux Jouets)</p> <p>2. La salle des canuts à l'Espace les Tisserands, rue Victor Hugo à Lomme o le Dimanche de 9h00 à 13h00, 1 fois par mois</p> <p>3. Le local de rangement situé au sous-sol de l'hôtel de ville, avenue de la République à Lomme</p>
		<p>4. Salle de Réunion Bâtiment B, Pôle Associatif Michelet 112 rue du XXe siècle à Lomme</p> <ul style="list-style-type: none"> • les lundis, mardis et mercredis de 14h à 18h00 • les jeudis et les vendredis de 14h à 21h00 • les samedis de 9h00 à 13h00 • les dimanches de 8h00 à 20h00 (utilisation si besoin)
LES ACCORDEONISTES LOMMOIS	Convention de mise à disposition de locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Salle des Trophées, espace « les Tisserands » - 60 rue Victor Hugo à Lomme o Les mercredis de 18h0 à 20h30 (Sauf pendant les vacances de Juillet et d' Août)
		<ul style="list-style-type: none"> • Local de stockage à usage exclusif au sous-sol, espace « les Tisserands » - 60 rue Victor Hugo à Lomme
TASSE DE THEATRE	Convention de mise à disposition de locaux	<p>1. Salle Olympia, 26 rue Neuve à Lomme : o les mercredis de 19h00 à 23h00 sauf les vacances de Noël</p>
ARDEA	Convention de mise à disposition de locaux	<p>1. Salle Olympia, 26 rue Neuve à Lomme o le vendredi de 19h30 à 21h30 sauf pendant les vacances de juillet, de août et de Noël</p>
EUTONIE	Convention pluriannuelle d'objectifs sans subvention	<ul style="list-style-type: none"> o Mettre en œuvre des ateliers d'Eutonie en direction d'un large public sous forme de séances hebdomadaires et ou de stages. o Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.
	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à disposition du Pavillon de la Maison des Enfants au 1er étage, 796 avenue de Dunkerque à Lomme hors vacances scolaires Les Mardis de 07h45 à 13h30 et Un Dimanche par Trimestre de 09h30 à 12h30
AIDE SOLIDARITE AFRIQUE	Convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	<ul style="list-style-type: none"> o Mettre en œuvre d'ateliers de danse capoeira à partir de 4 ans. o Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.
	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à disposition du Pavillon de la Maison des Enfants au 1er étage, 796 avenue de Dunkerque à Lomme hors vacances scolaires Les Mercredis de 18h00 à 19h30 et les vendredis de 19h30 à 21h00 Rez de chaussée du pavillon de la Maison des Enfants, 796 avenue de Dunkerque à Lomme hors vacances scolaires les samedis de 13H30 à 16H
HAPPYOGA	Convention de mise à disposition de locaux	<p>le Pavillon de la Maison des Enfants Rez-de chaussée, 796 avenue de Dunkerque à Lomme : les vendredis de 18h30 à 19h45 hors vacances scolaires</p> <p>le Pavillon de la Maison des Enfants 1er étage, 796 avenue de Dunkerque à Lomme : En 2019 Les Samedis 07 et 21 Septembre, 19 Octobre, 23 Novembre, 14 Décembre. en 2020 : 18 Janvier, 08 Février, 14 Mars, 11 Avril, 06 et 27 Juin de 09h30 à 10h30</p> <p>Pôle Associatif Michelet, 112 rue du 20e siècle à Lomme : En 2019 Les Samedis 14 Septembre, 12 Octobre, 16 Novembre, 07 Décembre. en 2020 : 11 Janvier, 01 Février, 07 et 28 Mars, 04 Avril, 16 Mai, 13 Juin de 09h00 à 12h00</p>
NORSOG NORD SOLIDARITE AFRIQUE	Convention pluriannuelle d'objectifs subvention	<ul style="list-style-type: none"> o Organiser des activités citoyennes et d'échange culturel pour favoriser le mieux vivre ensemble o Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.
	Convention de mise à disposition de locaux	le Pavillon de la Maison des Enfants Rez-de chaussée, 796 avenue de Dunkerque à Lomme : 1er Dimanche de chaque mois (sauf juillet et août) de 14h à 20h

COULEURS DU MONDE	Convention pluriannuelle d'objectifs sans subvention	o Mettre en œuvre d'atelier de percussions du monde en liaison avec l'Ecole Municipale de Musique o Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.
	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à disposition de la grande salle de la Maison des Enfants, 796 avenue de Dunkerque à Lomme hors vacances scolaires Les lundis de 19h00 à 21h00 et les Jeudis de 19h à 21h 2.Salle Goury, 22 rue J.Goury à Lomme : 5 fois par an pour une réunion.
SCRABBLE DE LOMME	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à disposition du pavillon rez de chaussée Maison des enfants, 796 avenue de Dunkerque à Lomme : les lundis de 14h15 à 17h45 sauf pendant les vacances de Noël
RAM'DAM	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à disposition du Pavillon Rez de chaussée Maison des enfants, 796 avenue de Dunkerque à Lomme : les mardis de 18h à 21h30, les mercredis de 18h à 20h30. hors vacances scolaires. Mise à disposition de la salle de réunion du 1er étage du Bâtiment A du Pôle Associatif Michelet, 112 rue du 20e siècle à Lomme : les lundis de 18h à 20h30, les jeudis de 18h à 20h30. Sauf pendant les vacances de Noël.
AMICALE DES DONNEURS DE SANG	Convention pluriannuelle d'objectifs	1. Organiser, avec le CFRS, les collectes de sang sur la Commune 2. Informer et faire la propagande pour les dons du sang 3. Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.
	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à disposition de la salle de réunion du 1er étage du Bâtiment A du Pôle Associatif Michelet, 112 rue du 20e siècle à Lomme : 2ème vendredi de chaque mois sauf juillet et aout de 18h à 20h
AMICALE DES CIBISTES DE LOMME	Convention pluriannuelle d'objectifs	1. Promouvoir des activités de radio-communication cibistes 2. Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.
	Convention de mise à disposition de locaux	Mise à disposition de la salle de réunion du 1er étage du Bâtiment A du Pôle Associatif Michelet, 112 rue du 20e siècle à Lomme : 3ème vendredi de chaque mois sauf juillet et aout de 18h à 20h
TROPIC LILLE	Convention pluriannuelle d'objectifs	1. Promouvoir la culture afro caribéenne et latine au travers de ses danses et rythmes via des cours. 2. Proposer et enseigner la danse de couple salsa - bachata - kizomba mais aussi de la danse afro latine jazz pour adultes et enfants. 3. Participer à la vie associative de la Commune, à des manifestations élaborées par les associations, aux instances de démocratie participative ou la Commune et au développement de partenariats avec les acteurs sociaux, culturels, communales et le tissu associatif lommois.
	Convention de mise à disposition de locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de la salle de danse spécialisée, rue Roger Salengro à Lomme (excepté durant les vacances de Noël) • Le Samedi du mois de 10h à 14h • Le 2ème et 4ème Samedi du mois de 14h à 15h30 • Salle des Trophées, espace « les Tisserands » - 60 rue Victor Hugo à Lomme (hors vacances scolaires) • Les dimanches de 14h00 à 16h00